

TIZI-OUZOU

Cours de soutien pour les candidats au bac : qui paiera ?

La mise en application des nouveaux programmes entrant dans le cadre de la refonte du système éducatif touchera, à partir de l'année prochaine, les classes de troisième année secondaire. C'est dire que les candidats au bac de cette année, qui représentent la dernière promotion à avoir suivi les anciens programmes, n'ont d'autre alternative que celle de la réussite faute de quoi ils risquent de se retrouver sur le carreau.

Malheur aux recalés, car le ministère de l'Éducation nationale n'a pas encore statué définitivement sur leur sort. A ce propos, des hypothèses aussi diverses que contradictoires ont été avancées : rachat, deuxième session ou encore le droit de repasser le bac avec des sujets adaptés

sont autant de solutions qui ont circulé dans les établissements. En attendant de trancher, le ministre de l'Éducation préconise d'optimiser les chances de succès des candidats, car il est vrai qu'un taux de réussite élevé accordera à la tutelle une marge de manœuvre bien plus grande pour traiter les cas des recalés dont le cursus et l'âge leur ouvrent le droit à une seconde chance. C'est ainsi que les provinciaux ont été instruits d'ouvrir les portes de leurs établissements durant les périodes de vacances ainsi que les lundis et jeudis après-midi pour assurer des cours de soutien aux élèves des classes de terminale.

L'idée est généreuse et l'initiative louable mais le hic, car il y en a bien un, réside dans le paiement des

enseignants appelés à encadrer cette opération. Non pas que le sort de leurs élèves ne les intéresse pas du tout puisque parfois certains d'entre eux ont travaillé même les jours fériés et gratuitement, mais comme la décision émane de la tutelle il y a matière à réflexion, nous ont déclaré des enseignants.

En fait, ce qui les gêne c'est "le flou artistique" qui caractérise l'aspect financier de l'opération : on leur aurait demandé de travailler des heures et des jours supplémentaires gratuitement dans le seul intérêt des élèves et ils l'auraient fait de bon cœur mais qu'on promette de leur payer sans savoir comment, cela ressemble à une improvisation qui ne dit pas son nom et qui, surtout, ne devrait pas

avoir droit de cité dans un secteur aussi sensible que celui de l'éducation. Les seules indications qui traitent de ce volet se résument en propositions et pistes à explorer, à savoir la mise à contribution des APW, des APC et des associations de parents d'élèves. Puisqu'on y est, pourquoi ne pas solliciter le département de la Solidarité nationale ? ironisent quelques professeurs approchés. Quoi qu'il en soit, dans de nombreux établissements de la wilaya de Tizi-Ouzou, des cours de soutien ont été effectivement dispensés. Pour certains ce n'est pas nouveau, puisqu'ils l'ont souvent fait dans le passé sans rien attendre en contrepartie ; pour d'autres, la question reste posée : qui paiera ?

A. A. Y.

LOGEMENT A DRAA-EL-MIZAN

Le précieux apport de l'agence foncière intercommunale

Les agences foncières sont souvent citées dans la presse à cause des scandales liés à la mauvaise gestion du foncier. Sa dilapidation par des responsables véreux et corrompus a causé d'immenses retards dans le développement de plusieurs localités en Algérie, notamment à Tizi-Ouzou.

Il faut, cependant, reconnaître que dans cette wilaya il n'y a pas que du mauvais en la matière. Certaines agences se sont, en effet, distinguées non seulement par la rigueur et la transparence dans la gestion du portefeuille foncier mais également par une précieuse contribution au développement local. C'est le cas de celles du sud de la wilaya, à savoir Boghni et Draâ-El-Mizan, et ce n'est d'ailleurs que justice si leurs directeurs respectifs se retrouvent aujourd'hui au sommet de l'organigramme de la toute nouvelle agence de wilaya.

Ainsi, Kara Ali a été désigné à la tête de l'agence de wilaya, alors que M. Ramdani s'est vu confier une antenne à Boghni dont la compétence territoriale s'étend sur plusieurs daïras (Tizi-Gheniff, Draâ-El-Mizan, Boghni, Ouadhias...). Avant d'être installé dans ses nouvelles fonctions, ce dernier a eu l'amabilité de nous recevoir au siège de l'Agence foncière intercommunale de Draâ-El-Mizan pour nous entretenir de la politique de régulation foncière et de promotion immobilière suivie par cet organisme public.

Au-delà des chiffres, il est clairement apparu que cette agence a

sérieusement boosté le secteur de l'urbanisme dans la région. Grâce à elle, des localités comme Tizi-Gheniff, Draâ-El-Mizan ou Aïn Zaouia sont devenues des chantiers à ciel ouvert où le plus doux des rêves pour un Algérien, à savoir acquérir un logement, a été réalisé ou en voie de l'être. Différentes formules ont été pour cela suivies. La régularisation foncière de nombreux lotissements a ainsi permis à des centaines de citoyens de lancer la construction de leurs maisons.

Le logement n'est pas en reste puisque plusieurs projets ont été réceptionnés alors que d'autres sont en cours de réalisation ou sur le point d'être lancés. Il est utile de signaler la diversité de l'offre qui cible toutes les bourses. Elle va de ce fait des projets promotionnels, qui proposent des appartements haut standing, au logement social participatif (LSP), formule particulièrement prisée par les fonctionnaires et autres citoyens qui se recru-

tent au sein des classes aux revenus moyens. Ces derniers sont ravis de pouvoir investir avec l'assurance de voir aboutir le projet de toute une vie et sans risque de connaître des mésaventures comme celles dont ont été victimes certains citoyens arnaqués par des pseudos promoteurs immobiliers privés qui les ont dépouillés de leurs économies avant de disparaître dans la nature. Dans chaque projet, l'agence a inclus des locaux commerciaux par souci de rentabilité mais aussi pour donner un coup de pouce à l'activité économique, d'une part, et assurer, d'autre part, le bien-être des acquéreurs de logements.

Ainsi, on peut aujourd'hui affirmer sans risque de se tromper que si des simples citoyens ont pu accéder à l'acquisition d'un toit à Draâ-El-Mizan ou dans ses environs, c'est en grande partie grâce à l'Agence foncière intercommunale de cette localité.

A. A. Y.

BEJAIA

Le maire d'Akbou se retire du FFS

A b d e r r a h m a n e Bensbaâ, maire FFS de la ville d'Akbou, a présenté sa démission du parti à la fédération de Béjaïa, avons-nous appris de sources proches de la municipalité. Elu en octobre 1997 sur la liste FFS,

M. Bensbaâ serait en défiance avec le secrétariat national du parti depuis quelques semaines, en raison de son soutien à la section FFS d'Akbou qui a été "sévèrement" sanctionnée par l'exécutif national de la formation d'Aït-

Ahmed.

Une source proche du maire avance que celui-ci a convoqué une réunion de l'APC après l'Aïd pour annoncer à ses pairs sa décision de quitter définitivement le FFS.

K. Gaci

BOUIRA

Un garde communal tue une personne à Ahl-Ksar

Hier, aux environs de 2 h, un garde communal, H. M., âgé de 38 ans et père de trois enfants, a tué avec un kalachnikov un homme âgé de 46 ans et père de six enfants, dans un débit de boissons dans la ville d'Ahl-Ksar, commune située à 30

km au sud-est de Bouira, a-t-on appris de sources concordantes.

En effet, d'après nos sources, H. M., s'était rendu, peu avant minuit, dans un débit de boissons appartenant à K. A. pour fêter le réveillon. Là, sous l'effet de

l'alcool, une altercation a eu lieu entre les deux hommes et le garde communal aurait chassé de force.

Deux heures plus tard, le garde communal, dont le cantonnement était à moins de 200 mètres, est revenu muni de son arme, un

kalachnikov, vers le débit de boissons et a tiré à bout portant sur K. A.

Les gendarmes, qui se sont rendus aussitôt sur les lieux, ont pu neutraliser l'assassin qui n'a manifesté aucune résistance.

Y. Y.

AIN-DEFLA

Un automobiliste agressé à l'arme blanche à Sidi-Lakhdar

Mercredi dernier, vers 17h30, un jeune homme âgé de 27 ans, au volant de sa R9 a pris à son bord deux individus à destination de Sidi-Lakhdar à partir de Khemis-Miliana, les deux communes étant séparées de 5 km seulement.

Juste après avoir dépassé le barrage de la gendarmerie installé à l'ouest de Khemis-Miliana, les deux individus agressent le chauffeur, lui plantant un couteau dans le dos. Le chauffeur perd le contrôle du véhicule et dérape sur la droite pour s'enfoncer dans un champ boueux.

Pris de panique, les deux agresseurs quittent précipitamment le véhicule et fuient à travers champ. Des passants ainsi que des gardes communaux affectés au barrage les ont pris en chasse. Il a fallu un tir de sommation pour que l'un des deux fuyards arrête sa cavale.

Le chauffeur quant à lui a été évacué d'urgence à l'hôpital avec le couteau toujours planté, heureusement au niveau de l'omoplate. Le blessé est par la suite transféré à l'hôpital Farès-Yahia de Miliana où il a été opéré. Aux dernières nouvelles, ses jours ne sont pas en danger.

Il y a quelques mois, un chauffeur de taxi de Khemis-miliana a été retrouvé assassiné à l'arme blanche gisant dans champ entre Aïn-Defla et Sidi-Lakhdar. Son véhicule, une Dawoo, a disparu depuis et son ou ses assassins courent toujours.

Par ailleurs, il a une semaine dans le quartier Soumaâ, situé sur les hauteurs de la ville de Khemis-Miliana, une vieille femme âgée de 103 ans a été retrouvée sauvagement assassinée et mutilée en son domicile.

Le port d'armes blanches, de plus en plus répandu, serait la cause de l'accroissement de la criminalité, même si dans certains milieux on trouve que "le taux" reste dans la "normale".

Karim O.

Un dealer arrêté avec 1,300 kg de kif traité à Khemis-Miliana

Mercredi dernier, vers 14 heures, un chauffeur de taxi effectuant la navette Oran-Alger est arrêté au niveau du barrage de police à l'entrée ouest de la ville de Khemis-Miliana.

Les policiers, en procédant au contrôle du véhicule et des bagages des passagers, ont découvert caché dans une boîte d'emballage de téléphone 1,300 kg de kif traité en plaquettes.

Le propriétaire du paquet est alors arrêté et conduit au siège de la Sûreté de daïra de Khemis-Miliana. Pour justifier la détention de ce produit interdit, L. S. âgé de 35 ans, demeurant à Oran, explique aux enquêteurs qui l'ont interrogé : "J'ai acquis cette marchandise pour la revendre à Alger et acheter le mouton de l'Aïd avec le prix de cette vente".

En fait de fête de l'Aïd, il la passera en prison. En effet, présenté au procureur de la République près le tribunal de Khemis-Miliana, il a été placé sous mandat de dépôt pour détention et commerce de stupéfiants.

K. O.